C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3826-2012

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE - RÉVISION DE LA DÉCISION INTERLOCUTOIRE D-2012-126 (R-3823-2012) ENTAMANT LA DÉTERMINATION DU REVENU REQUIS ET DES TARIFS POUR L'ANNÉE 2013 DU TRANSPORTEUR

HYDRO-QUÉBEC
en sa qualité de Transporteur
Demanderesse en révision
-et-

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ
-et- CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC
Défenderesses en révision
-et-
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
-et-
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA)
Intervenantes

LISTE DES AUTORITÉS

Stratégies Énergétiques (S.É.)
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Le 30 novembre 2012

LISTE DES AUTORITÉS

Stratégies Énergétiques (S.É.)
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

C-SÉ-AQLPA-0007	*CEGEP de Valleyfield* c. *Gauthier-Cashman*, [1984] C.A. 633, 634 et [1984] RDJ 385, 386-387.
C-SÉ-AQLPA-0008	*Bourgon-Paré* c. *Lafontaine* et *Blanchette*, [1987] R.J.Q. 2234 (C.S.), 2239.
C-SÉ-AQLPA-0009	**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-3419-98 (demande de révision par l'AQUIP au dossier R-3399-98), Décision D-99-53, 8 avril 1999 (RR. Lambert, Dupont, Frayne), page 7.
C-SÉ-AQLPA-0010	**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-3620-2006 (demande de révision par le GRAME au dossier R-3610-2006), Décision D-2006-162, 8 décembre 2006 (RR. Carrier, Boulianne, Rozon), page 7.
C-SÉ-AQLPA-0011	**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-3428-99 (Demande de révision par SCGM au dossier R-3397-98), Décision D-99-117 R, 19 juillet 1999 (RR. Dupont, Patoine, Vallière). Extrait.
C-SÉ-AQLPA-0012	**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-3401-98, Décision D-2001-49, le 14 février 2001 (RR. Patoine, Frayne, Tanguay), page 9. Extrait.
C-SÉ-AQLPA-0013	*Union des routiers, brasseries, liqueurs douces et ouvriers de diverses industries, local 1999 (Teamsters)* c. *Brasserie Labatt Limitée*, CAM 500-09-000211-953, le 19 février 1998 (JJ. LeBel, Fish, Rousseau-Houle). Voir pages 3-4.
C-SÉ-AQLPA-0014	*Terjanian* c. *Morin*, 2011 QCCA 2268 (JJ. Vézina, Dufresne, Kasirer). Voir parag. 12-13.
C-SÉ-AQLPA-0015	*Cascades Conversion inc.* c. *Yergeau*, 2006 QCCA 464 (JJ. Mailhot, Nuss, Bich). Voir parag. 30-33 (cite *Cegep de Valleyfield* c. *Gauthier-Cashman* et *Komo Construction Inc. c. CRT*).
C-SÉ-AQLPA-0016	*Kugler Kandestin* c. *Comité d'arbitrage de comptes du Barreau du Québec*, CSM 500-05-032110-973, 2 juillet 1997 (J. Hébert), résumé publié dans **BARREAU DU QUÉBEC**, Journal du Barreau, Volume 30 - numéro 5, le 15 mars 1998, http://www.barreau.qc.ca/pdf/journal/vol30/no5/prematuree.html .

Montréal, le 30 novembre 2012

Dominique Neuman
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de
l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*